

**PROCÈS-VERBAL
DE LA HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 11 MAI 2004 À 19 H 15
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN**

PRÉSENCES :

École des Chutes (Shawinigan)	Lucie Girard
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)	Sylvie Huot
Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	
École inst. de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac), La Providence (Saint-Tite)	Irène Dalcher
École inst. de la Jeune-Relève, Immaculée-Conception, Saint-Jacques (Shawinigan)	Robert Vadeboncoeur
École inst. La Croisière (Saint-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville), Primadel (Saint-Adelphe)	Isabelle Thiffeault
École inst. Saint-Charles-Garnier, Saint-Joseph (Shaw.)	Sylvie Francoeur
École inst. Saint-Georges (Dominique-Savio, Notre-Dame) (Saint-Georges-de-Champlain)	Line Trépanier
École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Sylvie Francoeur
École inst. Sainte-Élisabeth, Sacré-Cœur, Saint-Louis (Saint-Alexis-des Monts)	Chantal Joly
École Laflèche (Grand-Mère)	Manon St-Pierre
École Notre-Dame- (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Martine Richard
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)	Anne Arseneault
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)	Nathalie Frigon
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Lurette Grégoire
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Yves Lapointe

ABSENCES :

École Centrale (La Tuque)	(aucun représentant)
École Champagnat (La Tuque)	(aucun représentant)
École du Rocher (Grand-Mère)	Céline Lafrenière
École inst. Antoine-Hallé, de Sainte-Flore, Saint-Paul (Grand-Mère)	Louis Noël
École inst. Centrale (Saint-Mathieu), Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Josée Lavoie
École inst. des Vallons (Saint-Paulin), Notre-Dame-de-la Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Céline Rabouin
École inst. Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier, Notre-Dame)	Isabelle Arvisais
École inst. Saint-André, Saint-Georges (Shawinigan-Sud)	Nathalie Paquette
École Jacques-Buteux (La Tuque)	(aucun représentant)
École Marie-Médiatrice (La Tuque)	(aucun représentant)
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Anne-Marie Gingras

SUBSTITUTS :

École des Chutes (Shawinigan)	Léon Gélinas
École inst. des Vallons (Saint-Paulin), Notre-Dame-de-la Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Hélène Dion
École inst. de la Jeune-Relève, Immaculée-Conception, Saint-Jacques (Shawinigan)	Sylvie St-Jean
École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Sylvie St-Onge
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Jeanne Chateauvert
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Maryse Vallée
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Alain Gervais

Est également présente, madame Danielle Lia de la Fédération des comités de parents du Québec.

Madame Nicole Marchand, secrétaire du comité, est aussi présente.

08.01 PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Madame Lucie Girard, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et aux président-e-s des conseils d'établissement ainsi qu'à madame Danielle Lia, personne-ressource de la Fédération des comités de parents du Québec. Madame Girard invite les membres à se présenter à tour de rôle.

Il est à noter que 6 délégués et 2 substituts au comité de parents présents ce soir portent également le titre de président-e de conseil d'établissement.

Considérant que la personne-ressource de la FCPQ doit prévoir son retour pour Montréal, la présidente l'invite à nous entretenir sur le déroulement de l'assemblée générale des parents dans les écoles.

08.02 PRÉSENCE DE MADAME DANIELLE LIA DE LA FCPQ – DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DANS LES ÉCOLES

Madame Danielle Lia est formatrice depuis 3 ans mais impliquée depuis 15 ans comme secrétaire au Comité central de la Commission scolaire de Montréal. Ça revient aux parents d'organiser l'assemblée annuelle des parents et on doit commencer dès maintenant à voir à cette organisation. D'après l'article 47 de la LIP, la rencontre doit avoir lieu avant le 30 septembre. La dernière semaine de septembre est à déconseiller. Une publicité dans les journaux locaux serait importante. L'article invitant les parents à assister à cette rencontre devra les sensibiliser à l'importance de leur participation à la vie de l'école. Elle dépose également un projet d'ordre du jour pour la tenue d'une assemblée annuelle des parents.

Avec l'aide des membres de l'OPP, il faut trouver des moyens pour attirer les gens : quelle école a des particularités ou un projet spécial à faire connaître, offrir un spectacle, une vente aux enchères, un conférencier invité, ...il faut trouver un événement qui pourrait intéresser les parents.

Le-la président-e sortant anime la rencontre. Il faut nommer un président et un secrétaire d'élection. Il est suggéré de prendre une personne externe comme président d'élection afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Suggérer également le vote secret en indiquant bien au préalable, les consignes à suivre.

Sur la lettre d'invitation aux parents, on suggère d'insérer un coupon-réponse indiquant un intérêt à faire partie du conseil d'établissement. Les gens sont parfois gênés de prendre la parole en public pour offrir leurs services.

Madame Lia indique également que le projet éducatif de l'école doit être soumis auprès des membres de l'OPP (article 96.2).

Pour toute information supplémentaire, madame Lia invite les gens à la contacter par courriel : lia_leonard@videotron.ca.

Madame Lucie Girard, présidente, remercie madame Lia pour sa présentation fort intéressante et qui saura aider les président-e-s des conseils d'établissement dans leur préparation d'assemblée générale.

08.03 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 57 0504 : Monsieur Robert Vadeboncoeur propose l'adoption de l'ordre du jour :

- 08.01 Présences et mot de bienvenue.
- 08.02 Présence de madame Danielle Lia de la FCPQ – déroulement de l'assemblée générale des parents dans les écoles
- 08.03 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 08.04 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2004 et de la rencontre d'information du 13 avril 2004 et suivi.
- 08.05 Correspondance : 13 avril et 11 mai 2004.
- 08.06 Congrès de la FCPQ – déléguées à l'assemblée générale.
- 08.07 Budget des conseils d'établissement.
- 08.08 Période réservée à l'assistance.
- 08.09 Rapport de la trésorière.
- 08.10 Rapport des commissaires-parents.
- 08.11 Rapport du représentant du comité EHDAA.
- 08.12 Rapport des conseils d'établissement.
- 08.13 Rapport des représentants du RRCP section 04-17.
- 08.14 Rapport de la représentante au comité du transport scolaire.
- 08.15 Autres sujets s'il y a lieu :
 - Social de juin
 - Frais de déplacement
- 08.16 Évaluation de la rencontre.
- 08.17 Prochaine rencontre.
- 08.18 Prix de présence.
- 08.19 Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

08.04

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2004 ET DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE D'INFORMATION DU 13 AVRIL 2004 ET SUIVI

Adoption du procès-verbal du 23 mars 2004 et du compte-rendu de la rencontre d'information du 13 avril 2004

RÉSOLUTION 58 0504 : Madame Isabelle Thiffeault propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2004 et du compte-rendu de la rencontre d'information du 13 avril 2004 tels que rédigés.

Adopté unanimement

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 23 MARS 2004 ET DE LA RENCONTRE D'INFORMATION DU 13 AVRIL 2004 :

Retour sur les grandes lignes du procès-verbal du 23 mars 2004 et de la rencontre d'information du 13 avril 2004. On informe dès maintenant les membres des conférences à venir :

- Le 20 septembre 2004 : conférence de monsieur Marcel Leboeuf – sujet présenté : Le succès, une affaire d'équipe;
- Le 8 novembre 2004 : conférence donnée par les policiers scolaires – sujet présenté : programme d'intervention en milieu scolaire pour la lutte aux drogues, au taxage et à la violence à l'école;
- Le 7 février 2005 : conférence du Docteur Serge Marquis - sujet présenté : Travail et vie personnelle – l'équilibre est-il encore possible?

Également, suite à la rencontre avec la direction générale (point 06.07, page 5), il a été question de la composition du comité EHDAA, particulièrement de l'absence d'enseignants à ce comité. Des vérifications seront faites, c'est un dossier à suivre. La possibilité d'inviter le président du Syndicat des enseignants à une rencontre de l'année 2004-2005 est à envisager.

Une demande a été formulée auprès de la direction générale à l'effet que le responsable de dossier demandant une consultation auprès du comité de parents soit présent à une rencontre pour fournir les explications. Dans le dossier de la fusion des écoles secondaire du Rocher et des Chutes, nous n'avons pas eu d'autres développements.

Concernant le budget alloué aux conseils d'établissement, il y a eu dépôt du document indiquant la répartition des allocations budgétaires 2003-2004 pour les écoles primaires et secondaires et de la formation professionnelle et générale adulte. D'autres informations seront fournis lors de l'étude du point 08.07.

Concernant le dossier du secrétariat du comité de parents, des démarches sont en cours pour conserver les services de madame Nicole Marchand sous forme de contrat.

RÉSOLUTION 59 0504 : Madame Chantal Joly propose que le comité de parents retienne les services de monsieur Marcel Leboeuf pour une conférence le 20 septembre 2004. Coût approximatif : 2 500 \$ + les frais de déplacement.

Conférence de monsieur Marcel Leboeuf le 20 septembre 2004

Adopté unanimement

Conférence du
Docteur Serge
Marquis le 7 fé-
vrier 2005

RÉSOLUTION 60 0504 : Madame Sylvie Huot propose que le comité de parents retienne les services du Docteur Serge Marquis pour une conférence le 7 février 2005. Coût approximatif : 2 000 \$ + les frais de déplacement.

Adopté unanimement

08.05 CORRESPONDANCE – 13 AVRIL 2004

Les membres font un retour sur les points 5 et 6 de la correspondance listée dans le procès-verbal du 13 avril 2004 :

Acceptation des
documents de
consultation – acte
d'établissement et
plan triennal

RÉSOLUTION 61 0504 : Madame Manon St-Pierre propose l'acceptation des documents déposés en consultation au regard des actes d'établissement et du plan triennal et de destination des immeubles.

Adopté unanimement

Montant de 60 \$
alloué au RRCP –
cocktail de bien-
venue lors du
congrès

RÉSOLUTION 62 0504 : Madame Anne Arseneault propose qu'un montant de 60 \$ soit alloué au Regroupement régional des comités de parents Mauricie / Centre-du-Québec comme aide financière servant au paiement du cocktail de bienvenue aux congressistes de notre région.

Adopté unanimement

CORRESPONDANCE – 11 MAI 2004

- 1- Madame Annie Thibodeau, coordonnatrice du congrès annuel 2004 de la FCPQ – rappel pour les inscriptions.
- 2- FCPQ – revue Veux-tu savoir?, volume 28, numéro 3, mai-juin 2004.
- 3- FCPQ – feuillet Nouvelles brèves, numéro 2 traitant en autres du service de garde en milieu scolaire, des études postsecondaires, frais exigés aux parents.

08.06 CONGRÈS DE LA FCPQ – DÉLÉGÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nombre d'inscriptions : 4 inscriptions – 2 chambres seront réservées pour une nuit et 2 autres chambres pour 2 nuits d'occupation.

Madame Lucie
Girard nommée
déléguée à
l'assemblée gé-
nérale de mai 2004

RÉSOLUTION 63 0504 : Monsieur Yves Lapointe propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie nomme madame Lucie Girard à titre de déléguée officielle apte à voter au nom de notre comité de parents à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des comités de parents du Québec le 28 mai 2004.

Adopté unanimement

Madame Lyette
Grégoire nommée
déléguée à

RÉSOLUTION 64 0504 : Madame Chantal Joly propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie nomme madame Lyette Grégoire à titre de déléguée offi-

déléguée à
l'assemblée générale
de mai 2004

cielle apte à voter au nom de notre comité de parents à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des comités de parents du Québec le 28 mai 2004.

Adopté unanimement

Madame Chantal
Joly nommée
substitut à
l'assemblée générale
de mai 2004

RÉSOLUTION 65 0504 : Monsieur Robert Vadeboncoeur propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie nomme madame Chantal Joly à titre de substitut à la déléguée officielle apte à voter au nom de notre comité de parents à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des comités de parents du Québec le 28 mai 2004.

Adopté unanimement

08.07 BUDGET DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT – PROJET DE RÉSOLUTION

Les membres prennent connaissance de la lettre signée par la présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle de la Passerelle, Le Sablon d'Or et Masson et par le directeur de ces écoles, relativement au financement accordé au conseil d'établissement. Après discussion, les membres adoptent la résolution suivante :

Demande adressée
à la Commission
scolaire de revoir
la méthode de
calcul du budget
alloué aux c.é.

RÉSOLUTION 66 0504 : Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule : *Le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte à la commission scolaire. Le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées au conseil d'établissement par la commission scolaire.*

Considérant l'article 42 qui précise le nombre de parents dans la composition du conseil d'établissement;

Considérant l'article 67 qui précise la tenue d'au moins 5 rencontres par année pour un conseil d'établissement et que la majorité en tient en moyenne 8;

Considérant que tous les membres des conseils d'établissement sont des membres bénévoles et qu'il serait inconvenable de ne pas leur rembourser leurs frais de déplacement et de gardiennage pour leur participation aux réunions;

Considérant la situation difficile pour un certain nombre d'écoles institutionnelles et certaines écoles secondaires, particulièrement en milieu rural, à l'effet d'assurer tous les frais de déplacement et de gardiennage de leurs membres, lorsque plusieurs de ceux-ci proviennent d'un secteur éloigné de l'école où se tient la rencontre du conseil d'établissement et tenant compte :

- de la situation géographique via le bassin d'alimentation;
- des points de services en place;
- du nombre de participants au conseil d'établissement;
- et que le budget ne doit pas diminuer le nombre de participants;

Considérant par le fait même, que les frais de transport prennent une grande partie du budget rendant quasi impossible de maintenir l'équilibre entre les dépenses et les ressources financières allouées par la commission scolaire;

Madame Lyette Grégoire propose que le comité de parents demande à la commission scolaire de revoir la méthode de calcul du budget alloué aux conseils d'établissement afin que les écoles correspondant à la situation ci-dessus soient en mesure de tenir le nombre de réunions nécessaires de conseil d'établissement et de bien rembourser les membres qui désirent consacrer temps et énergie à leur conseil d'établissement.

Adopté unanimement

08.08 **PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Aucune intervention.

08.09 **RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

Dépôt du bilan des états financiers au 11 mai 2004 (voir en annexe). Acceptation des dépenses pour les mois de mars et avril 2004.

Autorisation des dépenses

RÉSOLUTION 67 0504 : Madame Anne Arseneault propose l'acceptation des dépenses suivantes :

Cadeaux – membre de l'exécutif	11,49 \$
Prix de présence – réunion du 13 avril	50,97 \$
Achat de 2 livres de référence	90,00 \$
Fleurs Illico enr.	44,29 \$
Prix de présence – réunion 11 mai	100,00 \$
Frais de poste	8,80 \$
Tim Hortons	19,00 \$
Maxi	19,76 \$
Carnaval du dollar	23,56 \$
Inscription congrès FCPQ	1 060,00 \$
FCPQ – contribution cocktail	60,00 \$
TOTAL :	1 487,87 \$

Adopté unanimement

08.10 **RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS**

Madame Lyette Grégoire, représentante des parents niveau secondaire, nous informe sur les sujets suivants :

- Comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles;
- 5^e Rendez-Vous panquébécois de Secondaire en Spectacle : du 28 au 30 mai 2004;
- Tenue de la grande fête du livre 2004;
- Distribution du lait aux écoles primaires en 2004-2005 selon l'indice de niveau 8, 9 et 10.

08.11 RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ EHDAA

Monsieur Yves Lapointe, délégué du comité EHDAA, indique que la rencontre a été reportée.

08.12 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Aucun rapport.

08.13 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS AU RRCP SECTION 04-17

Madame Lyette Grégoire, déléguée à la RRCP, commente la rencontre du 23 avril 2004, notamment sur :

- la réforme scolaire;
- le journal FLASH 04-17;
- la liste des membres du comité exécutif 2004-2005 du Regroupement régional;
- le congrès FCPQ – cocktail;
- la politique de soutien aux activités;
- la politique EHDAA – plan d'action 2000-2005;
- le dossier Agir autrement – 11 écoles ciblées dont l'école secondaire du Rocher de Grand-Mère et Paul-Le Jeune de Saint-Tite.

08.14 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU TRANSPORT SCOLAIRE

En l'absence de madame Anne-Marie Gingras, madame Jeanne Chateauvert dépose le rapport de la rencontre du 20 avril 2004 (voir en annexe).

08.15 AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

Social de juin :

La rencontre débutera à 19 heures et sera suivie d'un social.

Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général et monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint seront présents à la rencontre du 8 juin prochain. Ils nous entretiendront sur la planification stratégique.

Frais de déplacement :

Remettre les rapports de déplacement le plus rapidement possible en indiquant votre numéro de téléphone.

08.16 | **ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Madame Lucie Girard, présidente d'assemblée, invite les membres à compléter la fiche d'évaluation et à la remettre à la secrétaire à la sortie.

08.17 | **DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Le mardi 8 juin 2004, à 19 heures, au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie.

08.18 | **PRIX DE PRÉSENCE**

2 bons d'achat chez Clément Morin et 2 bons d'achat chez Bureau en gros.

Gagnants : Mesdames Lyette Grégoire, Jeanne Chateauvert et Isabelle Thiffeault et monsieur Robert Vadeboncoeur.

08.19 | **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 68 0504 : À 22 h 15, madame Line Trépanier propose la levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Lucie Girard
Présidente

Nicole Marchand
Secrétaire du comité